

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 5 MARS 2020

N° 2020-03-05

L'an deux mille vingt, le cinq mars à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt février deux mille vingt, s'est réuni en session ordinaire à Aubres, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 134
Présents (mini 30) : 43

Nombre de voix

En exercice : 253
Présentes : 71
Exprimées par pouvoirs : 94
Total (mini 128) : 165

Quorum atteint

4 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 6 voix)

Mounir AARAB, Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC, Françoise CASALINO

1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteuse de 7 voix)

Corinne MOULIN

2 représentants des EPCI (porteur de 2 voix)

Jean-Jacques MONPEYSSEN, Michel ROLLAND

36 représentants des communes, commune associée et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)

Louis AICARDI, Jean-Marc ARCHAMBAULT, André AUBERIC, Marcel BAGARD, Claude BAS, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Pascal BLANC, Jean-Marc BOUVIER, Philippe CAHN, Pierre DALSTEIN, Stéphane DECONINCK, Jean-Claude DEYDIER, Sébastien DUPOUX, Evelyne GAUTHIER, Marc GUERIN, Myriam HUGUES, Viviane JOTTAY suppléante, Dominique JOUVE, Catherine LANTEAUME, Valéry LIOTAUD, Dominique MALLIÉ, Henriette MARTINEZ, Bernard MATHIEU, Jean-Charles MATHIEU, Franck MUCKE, Jacques NIVON, Catherine NESTEROVITCH, Éric RICHARD, Patrice RIVET, Didier ROUSSELLE, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Philippe SCHOEFFERT, Jean SCHÜLER, Max VASELI suppléant.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER et Ghislaine SAVIN à Mounir AARAB, Damien DURANCEAU à André AUBERIC, Roger DIDIER et Philippe DE BEAUREGARD à Claude AURIAS, Michel GREGOIRE à Louis AICARDI, Françoise PINET et Gérard TENOUX à Marcel BAGARD, Pascale ROCHAS et Marie-Pierre MONIER à Sébastien BERNARD, Jacqueline BOUYAC et Nicolas DARAGON à Didier-Claude BLANC, Rosy FERRIGNO et Jérôme MICHELI à Philippe CAHN, Michel BOIS à Pierre DALSTEIN, Jacques RODARI à Stéphane DECONINCK, Sylvie LAMBERT et Michel COUBAT à Evelyne GAUTHIER, Robert GIVAUDAN et Ginette TORTOSA à Marc GUERIN, Alain D'HEILLY à Catherine LANTEAUME, Jeannie DENIEAULT et Dominique GUEYTTE à Henriette MARTINEZ, Abel RIXTE à Jean-Jacques MONPEYSSEN, Jean-Marc AUDERGON et Marie-Pierre MOUTON à Corinne MOULIN, Olivier CADIER et Nicolas SOULIER à Franck MUCKE, Jean GARCIA et Claude THOMAS à Eric RICHARD, Pierre COMBES à Didier ROUSSELLE.

Délégués excusés

Béatrice ALLIROL, Pierre-Yves BOCHATON, Monique BALDUCHI, Marie-Claude BUCHER, Françoise CASALINO, Viviane COCQUELET-COURBET, Jean-Marc CORBEL, Christian CORNILLAC, Brigitte DUC, Chantal EYMEOD, Guy FAURE, Alain FRACHINOUS, André GILLES, Christian GODART, Anne-Marie GROS, René MOREAU, André-Bernard ORSET-BUISSON, Roland PEYRON, Claude PIGAGLIO, Pierre SCHIAZZA, Ellen TEN HAAF, Gérard TRUPHEMUS.

Invités excusés

Christine BONNARD, sous-préfète de Nyons, Juliette TILLIARD-BLONDEL, DREAL Auvergne Rhône-Alpes

Participaient également à la réunion :

Robert GARCIN, suppléant

Christophe BONAL (DDT de la Drôme), Patricia BILCOCCQ (Dauphiné Libéré), Marie-Elisabeth MAZARD (Conseil départemental de la Drôme), Christel MORIN (Conseil départemental de la Drôme), Ghislaine SEVE (Trésorerie de Nyons)

Monsieur Didier-Claude BLANC est nommé secrétaire de séance.

Objet : Projets de sensibilisation et de communication sur le pastoralisme en 2020 - Demande de subvention

Le Président expose,

Le Plan Pastoral de Territoire 2015-2020 comporte un volet sensibilisation et communication sur le pastoralisme. C'est dans ce cadre qu'un premier projet de sensibilisation a été présenté et validé lors du Comité de pilotage du Plan Pastoral de Territoire en décembre 2018.

La majeure partie des actions inscrites dans ce dossier s'échelonnent sur 2019 et 2020. Toutefois, les projets pédagogiques développés pour les scolaires ont tous été réalisés en 2019 (année scolaire 2018-2019). Au total, 153 élèves ont été sensibilisés au pastoralisme (5 classes, de la maternelle à la sixième).

Devant l'engouement des enfants, de leurs instituteurs et des éducateurs pédagogiques, le Parc souhaite développer de nouveaux projets pédagogiques pour poursuivre cette sensibilisation des enfants au pastoralisme, faire connaître et valoriser les métiers d'éleveur et de berger, ainsi que les produits issus de l'activité d'élevage.

Pour mener à bien ces objectifs, il est proposé que le Parc dépose un nouveau projet qui comprendra en sus des actions à destination des éducateurs pédagogiques et du grand public.

Le Président propose deux opérations, s'inscrivant dans la fiche action 6 du PPT, qui seront développées en 2020 :

- Le Parc développera des actions de **sensibilisation à destination des scolaires**, à travers le programme pédagogique d'éducation au territoire et à l'environnement.
Des projets pédagogiques seront construits sur le pastoralisme, approché sous différents angles : l'élevage et ses productions, les paysages, l'histoire, la biodiversité, le métier de berger, la laine...
Des classes seront sélectionnées dans le cadre de l'appel à envie lancé par le Parc pour mener ces projets. Ces classes pourront bénéficier de 4 à 10 séances sur cette thématique, avec une restitution finale (film, expo photos, cahier).
- Le Parc organisera une **formation à destination des éducateurs pédagogiques** pour les sensibiliser à l'importance du pastoralisme, leur faire connaître le rôle de la gestion pastorale dans le maintien des paysages et de la biodiversité. L'objectif est de leur apporter de la connaissance pour qu'ils puissent à leur tour la transmettre aux enfants.
-

L'ensemble de ces orientations a été présenté soumis et validé par le comité de pilotage du PPT le 19/12//2019.

Pour mener à bien l'ensemble de ces actions, les Président propose de solliciter l'Europe et la région Auvergne-Rhône-Alpes selon le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant (€ TTC)	Recettes	Montant
Projets éducatifs - Interventions des animateurs - Transport	2 525 €	FEADER (40%)	1 937,58 €
Formation des éducateurs pédagogiques - Prestation ADEM	1 200 €	Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (40%)	1 937,58 €
Temps de travail Parc + frais indirects - Chargée de mission pastoralisme et agriculture (18h) - Chargé de mission éducation au territoire et à l'environnement (20h)	1 118,95 €	Autofinancement Parc (20%)	968,79 €
Total	4 843,95 €	Total	4 843,95 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Prend acte** de la proposition du COPIL du PPT du 19/12/2019
- **Décide** de mettre en œuvre ce programme d'actions et de sensibilisation sur le pastoralisme
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS

